

**BURKINA FASO  
UNITE-PROGRES-JUSTICE**



**SOIXANTE-DIX-HUITIEME SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

-----0-----0-----  
-----0-----

**13° CONFERENCE SUR LA FACILITATION DE L'ENTREE  
EN VIGUEUR DU TRAITE D'INTERDICTION COMPLETE  
DES ESSAIS NUCLEAIRES**

***New York, 22 septembre 2023***

Déclaration du Burkina Faso

Prononcé par :

Son Excellence  
Madame Olivia Ragnagnewende ROUAMBA,  
*Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération  
Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur*

*(Vérifier au prononcé)*

**Mesdames les co-présidentes,**

Je voudrais vous adresser toutes mes félicitations pour votre élection à la présidence de la présente conférence et vous assurer du soutien de ma délégation pour le succès de nos travaux.

Je remercie le Secrétaire exécutif, Monsieur Robert FLOYD, et tout le Secrétariat technique provisoire pour le travail accompli dans le cadre de cette conférence.

Le Burkina Faso s'associe à la déclaration du Mouvement des Non-alignés.

**Mesdames les co-présidentes,**

Depuis 1996, les Etats membres ont fait le pas clairvoyant de se réunir autour d'un traité dont l'objectif était d'interdire les essais nucléaires.

Vingt-sept (27) ans après, d'importantes avancées ont été opérées dans la mise en place des différents moyens du Secrétariat Technique Provisoire qui sont désormais opérationnels. En outre, sur les 187 Etats qui ont signé le Traité, 178 l'ont ratifié. Je félicite le Sri Lanka pour sa ratification récente.

Le Burkina Faso a ratifié le Traité le 17 avril 2002 et n'a eu de cesse de déployer des efforts pour promouvoir son entrée en vigueur. Il a en effet organisé des événements régionaux en 2011 et 2013 à Ouagadougou en vue du renforcement des capacités des Centres nationaux de données.

Il a également coparrainé la résolution 2310 du Conseil de Sécurité, qui exhorte l'ensemble des Etats qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier le TICE.

De plus, le Burkina Faso a mis à disposition de la Commission préparatoire des cadres dont la compétence est avérée et reconnue par les Etats membres. L'un d'eux, le Docteur Lassina Zerbo, a occupé le poste de Directeur du Centre international des Données, puis de Secrétaire Exécutif.

Le Burkina Faso est par ailleurs l'un des rares pays dont le Chef de l'Etat a fait le déplacement de Vienne pour prendre part à la 40<sup>e</sup> session de la Commission préparatoire, délivrant une déclaration dans laquelle il a réaffirmé le fort attachement du Burkina Faso aux idéaux du Traité et son ferme engagement à sa mise en œuvre pleine et entière.

Malheureusement, à ce jour, huit (08) des 44 Etats énumérés à l'annexe 2 du Traité ne l'ont pas encore ratifié, rendant impossible son entrée en vigueur. Nous exhortons ces États à surpasser leurs appréhensions pour faire ce pas important pour l'humanité dans sa marche vers une élimination des armes nucléaires.

Convaincu que dans ce processus la contribution de tous les Etats membres est nécessaire, mon pays est disposé à mettre à la disposition de la Commission préparatoire ses infrastructures et ses ressources humaines qualifiées pour la création et l'animation d'une plateforme de formation régionale à l'intention des pays francophones.

Passons des discours aux actes pour permettre l'entrée en vigueur du Traité, en réorientant les ressources énormes que drainent les essais nucléaires vers l'accélération de la mise en œuvre des ODD, notamment dans les pays les moins avancés (PMA) et ceux en développement sans littoral (PDSL).

**Je vous remercie.**